

Coe-Rexecode prône un « Pacte de compétitivité industrielle » pour mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne

On constate depuis dix ans une véritable rupture de compétitivité entre la France et l'Allemagne

Une forte divergence dans l'évolution des parts de marché à l'exportation est apparue entre la France et l'Allemagne, confirmée par de nombreux indicateurs économiques. En 1990, les exportations françaises étaient égales à 55% des exportations allemandes. Elles n'en représentent plus aujourd'hui que 40%. **La France a perdu au cours des années récentes le seul avantage comparatif qui était le sien, celui de prix moins élevés.** Une enquête exclusive auprès de 500 acheteurs européens montre que la compétitivité-prix des produits allemands est désormais souvent supérieure à celle des produits français alors que la perception de la qualité des produits *Made in Germany* demeure en moyenne supérieure.

La hausse des prix des exportations françaises par rapport à l'Allemagne n'a répercuté qu'une partie de la divergence des coûts unitaires de l'industrie (coûts salariaux et coûts d'approvisionnement). **Les marges de l'industrie française ont, en conséquence, été fortement comprimées.** Elles représentent aujourd'hui (en euros pour l'ensemble de l'industrie) environ un tiers des marges de l'industrie allemande.

La divergence des coûts s'explique largement par des politiques du travail opposées en France et en Allemagne. L'Allemagne a engagé des réformes profondes du marché du travail, allégé les charges sur le salaire, adopté une politique de compétitivité assumée par l'opinion. La France a opéré à l'échelle nationale une réduction de la durée du travail uniforme et coûteuse qui a limité les capacités d'adaptation des entreprises.

Avant la rupture de l'an 2000, la France parvenait à maintenir sa position par rapport à l'Allemagne grâce notamment à des dévaluations périodiques du franc (30 % tous les dix ans). L'euro a changé la donne mais **rien n'est perdu pour la France si nous savons nous adapter.**

5 priorités urgentes pour mettre fin à la divergence de compétitivité française

Au vu de la **dégradation du tissu industriel et des parts de marché françaises à l'export**, les gouvernements ont adopté au cours des années récentes plusieurs mesures fortes (des pôles de compétitivité au Crédit Impôt Recherche et au Grand Emprunt). Elles ne permettront cependant pas d'endiguer la **contraction de l'industrie française avant 5 à 10 ans.** Coe-Rexecode recommande que les pouvoirs publics et les organisations syndicales et professionnelles concluent rapidement un « **Pacte de compétitivité industrielle** » autour de **cinq axes majeurs** :

1. Prendre en compte l'impératif de compétitivité **dans toute réforme de la fiscalité** ;
2. Améliorer notre « **capacité à travailler ensemble** » pour permettre dans l'entreprise des négociations du triptyque « salaire - durée du travail – emploi » ;
3. Donner une plus grande **importance à l'emploi dans la gestion conjoncturelle** ;

4. Axer plus nettement l'effort de formation et de recherche sur le **couplage recherche-industrie** ;
5. Mettre en œuvre rapidement **une mesure forte de recalage de nos coûts** industriels.

Sans un terme rapide à cette divergence, les scénarios tendanciels seraient préoccupants

L'Allemagne se positionne de plus en plus comme le pôle majeur de l'économie industrielle européenne tandis que **la compétitivité des territoires français connaît un véritable décrochage**. La persistance d'un tel écart avec une même monnaie se traduirait inévitablement par une disparité des niveaux de vie entre les deux pays et pourrait menacer, à terme, la cohésion de la zone euro.

Les résultats exclusifs d'une enquête menée auprès de 500 responsables d'achats européens

Les propositions de Coe-Rexecode s'appuient notamment sur un examen approfondi des causes qui ont mené la France à perdre son avantage comparatif – celui des prix moins élevés – au cours de la dernière décennie. **Une enquête qualitative recueille le témoignage de 500 responsables d'achats européens** au fil des vingt dernières années. Ce travail a été confirmé par une analyse quantitative des facteurs de compétitivité pour en apprécier l'importance.

Pour Michel Didier, Président du Centre d'observation économique et de Recherche pour l'Expansion de l'économie et le Développement des Entreprises : *« Ce rapport ainsi que les propositions qu'il contient ont été élaborés afin de **nourrir le débat sur la compétitivité industrielle, notamment dans le cadre de la Conférence Nationale de l'Industrie**. Nous sommes convaincus que nos conclusions sont d'autant plus capitales qu'elles mettent au jour les changements nécessaires du **modèle économique français pour une meilleure compétitivité et un plus haut niveau d'emploi** ».*

Les **conclusions et propositions** de ce rapport seront **remises le jeudi 20 janvier** à Eric Besson, ministre en charge de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique.

Quelques mots sur Coe-Rexecode

Coe-Rexecode est un institut d'analyse économique et d'études conjoncturelles français, indépendant des pouvoirs publics. Coe-Rexecode assure deux missions complémentaires : d'une part, une mission de veille conjoncturelle portant sur l'économie mondiale, les principales zones développées et émergentes, les marchés de matières premières et les marchés financiers. D'autre part, une mission de participation au débat de politique économique, notamment sur toute question économique concernant le système productif et les entreprises.

Contact presse : Anne-Charlotte Vuccino, 01 80 48 14 86, acvuccino@footprintconsultants.fr

Le rapport complet est accessible sur www.coe-rexecode.fr